ENTREPRENDRE À L'UNIVERSITÉ

Convaincue des atouts complémentaires apportés par l’**entrepreneuriat**, l’université de Rouen Normandie se mobilise pour ses étudiants ayant envie de tester une expérience unique.

Osez créer et innover à l’université !

Image not found or type unknown

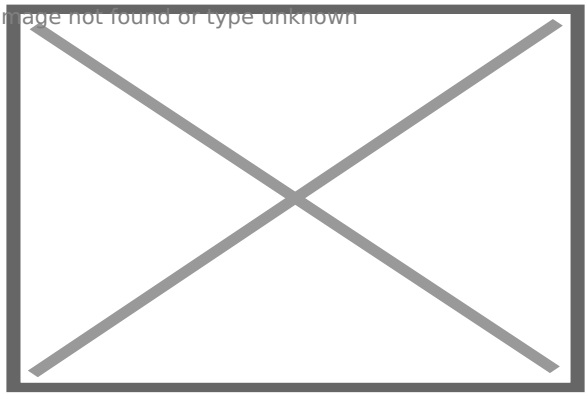

Le parcours vers la création d’entreprise permet de découvrir et de développer des capacités insoupçonnées chez les porteurs de projet. Il offre également la possibilité de développer de nouvelles compétences et notamment de nombreux *soft s*kills (leadership, planification, négociation, innovation, communication, …) tout comme d’élargir ses horizons et de rencontrer des personnalités inspirantes. Parfois, il permet même de construire un projet professionnel évolutif.

Pour vous aider à révéler votre véritable potentiel, l’université Rouen Normandie vous informe, vous forme, et vous accompagne à la fois par des rencontres collectives, permettant des temps de partage, et par un service personnalisé propre à votre projet.

La Maison de l’entrepreneuriat de l’université Rouen Normandie : votre porte d’entrée pour entreprendre

Image not found or type unknown

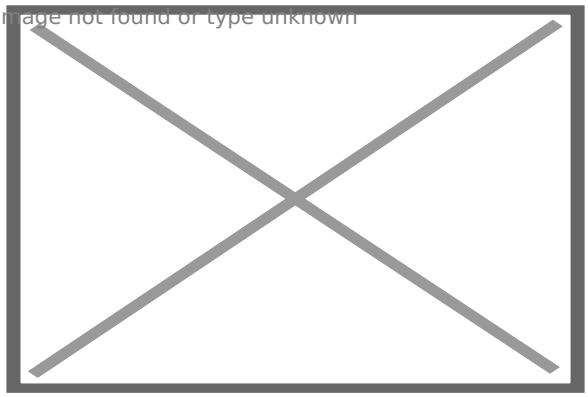

La Maison de l’entrepreneuriat est installée sur le campus de Mont-Saint-Aignan au sein du bâtiment Monod (n°22) qui accueille déjà, entre autres, la Maison du doctorat. Des espaces modulaires pensés pour le coworking, des ateliers d’idéation ou de formation seront bientôt ouverts à tous. Dans l’attente, les permanences et la prise de rendez-vous individuels avec les trois chargées de mission entrepreneuriat se tiennent déjà au premier étage.

Les actions de la Maison de l’entrepreneuriat se déploieront également sur tous les campus, notamment à travers un programme d’événements et de formations en cours de constitution pour la rentrée 2025.

Outre ces missions de sensibilisation à l’entreprenariat, la Maison de l’entrepreneuriat a pour autre mission principale d’accompagner les étudiants, docteurs, chercheurs ou tout autre membre de la communauté universitaire. Les porteurs de projets, désireux de créer une entreprise ou une association, seront accompagnés en fonction de leurs besoins particulièrement en favorisant les rencontres avec l’écosystème et des experts. Une cinquantaine d’étudiants-entrepreneurs identifiés bénéficient ainsi d’un accompagnement spécifique dans la construction de leurs projets et peuvent compléter leurs enseignements avec des formations aux compétences entrepreneuriales.

Contact : drv.pole-entrepreneuriat@liste.univ-rouen.fr

Le statut d’étudiant-entrepreneur en partenariat avec Pépite

Image not found or type unknown

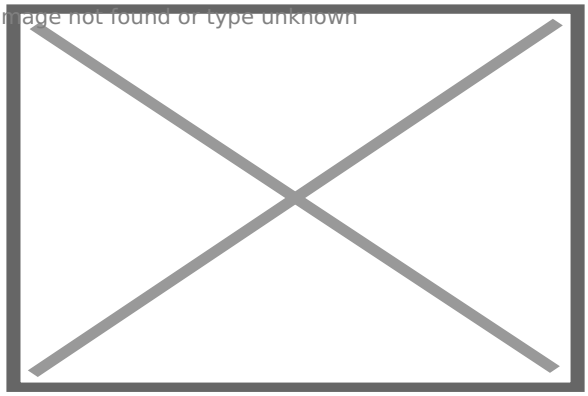

Le statut national d’étudiant-entrepreneur s’adresse à l’étudiant ou au jeune diplômé qui veut obtenir un **accompagnement dans son projet de création d’entreprise.**

Il est accordé, sous conditions, après examen de votre dossier de candidature. La Maison de l’entrepreneuriat de l’Université vous accompagne et vous prépare au processus de sélection.

Le statut d’étudiant-entrepreneur vous permet notamment d’être accompagné par deux tuteurs, dont un référent (entrepreneur ou membre d’un réseau d’accompagnement et de financement) du réseau Pépite, d’obtenir des aménagements de votre emploi du temps d’étudiant ou encore de pouvoir remplacer le stage obligatoire dans votre cursus de formation par le travail sur votre projet de création d’entreprise.

En savoir plus

Contact

Anaëlle Jouin
anaelle.jouin@univ-rouen.fr

Kama-Antony Kiaku
kama-antony.kiaku@univ-rouen.fr

Anne-Sophie Grout
anne-sophie.grout3@univ-rouen.fr

---

3 boulevard Maurice de Broglie
Bâtiment n°22 Monod

1er étage
76130 Mont-Saint-Aignan

Publié le : 2020-09-11 14:56:01